

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 mai 2024

ORIENTATION POUR LA SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET
RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2600)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

SOUS-AMENDEMENT

N° 5113

présenté par
Mme Pochon et les membres du groupe Écologiste - NUPES
à l'amendement n° 3952 de M. Alfandari

ARTICLE PREMIER

À la fin de l'alinéa 22, supprimer les mots :

« dans un contexte de compétition internationale ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Ce sous-amendement vise à supprimer cette mention. C'est le choix du gouvernement de soumettre nos agriculteurs à la jungle de la concurrence internationale. Selon nous, les productions doivent être soutenues pour répondre à nos besoins en alimentation et en assurant des conditions dignes à nos producteurs, pas en les mettant en concurrence avec des feedlots ou avec des salariés sous-payés à l'autre bout du monde.